

18 juin 2014 | par Christine Cabiron 

Montpellier baisse les prix du transport public de 11,7%

Pour redonner du pouvoir d'achat aux Montpelliérains, un nouveau titre de transport à 1 euro sera lancé en septembre 2014. Par ailleurs, les abonnements mensuels et annuels pour les moins de 26 ans baisseront de 20%. Ces deux mesures coûteront 6,57 millions d'euros par an à la collectivité jusqu'en 2017. Elles devraient néanmoins accroître la fréquentation du réseau TaM et fidéliser de nouveaux clients.



"Nous avons utilisé le levier du prix pour fidéliser la clientèle et inciter à l'usage des transports en commun", explique Isabelle Vianiel, déléguée aux transports et à la mobilité. © C. Recoura

Le tram et le bus à 1 euro était une promesse électorale du candidat Philippe Saurel à la mairie de Montpellier. Promesse tenue puisque le conseil communautaire de Montpellier agglomération, qu'il préside, a validé cette décision le 13 juin 2014. A partir de la rentrée, les billets vendus en carnet de dix coûteront 1 euro, contre 1,20 euro aujourd'hui. Les jeunes de moins de 26 ans bénéficieront aussi d'un coup de pouce puisque les abonnements baisseront de 20%. Le titre annuel passera ainsi de 245 à 196 euros.

Globalement, les tarifs du transport public seront réduits de 11,7%, ramenant le coût moyen du déplacement à 0,69 euro. "Nous avons utilisé le levier du prix pour fidéliser la clientèle et inciter à l'usage des transports en commun", explique Isabelle Vianiel, déléguée aux transports et à la mobilité. "Notre objectif est de générer de l'engouement et d'aller chercher de nouveaux clients". En s'adressant notamment aux jeunes qui représente 22% de la population. Pour leur part, les tarifs sociaux subventionnés restent quant à eux inchangés.

Derrière cette décision figure une volonté ambitieuse de réduire l'usage de la voiture, encore très prépondérante dans cette agglomération. Selon les objectifs fixés au plan de déplacement urbain, la part des déplacements réalisés en voiture devrait passer sous la barre des 50% en 2020 dans l'agglomération, et sous celle de 65% dans Montpellier. "Pour cela il faut générer dès maintenant de nouvelles pratiques dans un contexte où l'agglomération accueille chaque année 2 900 nouveaux arrivants qui viennent avec leur voiture. L'usage des transports passe par une tarification innovante et attractive", affirme l'élue.

Pour la collectivité, l'effort financier lié à cette mesure se chiffre à 2,27 millions d'euros en 2014 et à 6,57 millions par an jusqu'en 2017. "Très prochainement, nous assortirons ce levier tarifaire d'un nouveau plan de lutte contre la fraude et les incivilités dans l'objectif d'avoir des transports plus sûrs". Un moyen également d'accroître les recettes commerciales.

Bouclage de T4

Par ailleurs, le nouveau conseil communautaire a validé le bouclage de la ligne 4 du tramway autour du centre ancien. Concrètement, ce projet consiste à créer 1,2 kilomètres de nouvelles voies qui s'ajouteront aux huit kilomètres des trois autres lignes de tramway. Coût de l'opération, 40 millions d'euros, pour une mise en service prévue en 2016. "Nous pourrions alors faire le tour du centre-ville élargi en 35 minutes. Ce bouclage est le maillon manquant pour finir de "déplacer" la circulation automobile en dehors de l'Ecusson qui deviendra alors piéton". Ce sera également l'occasion de démultiplier les possibilités de déplacement en transport en commun grâce à dix points de correspondance.

Toujours au titre des projets de tramway, la nouvelle équipe a rétabli les relations avec la communauté d'agglomération du Pays de l'Or pour prolonger la ligne 3 jusqu'à la mer. Ce projet viserait à desservir les communes de la Grande Motte, Palavas les flots, Mauguio et Carnon. "Par le biais du renouvellement des équipes municipales, le dialogue a repris. Le territoire du Pays de l'Or nous a tendu la main et nous allons bien évidemment la saisir et étudier avec beaucoup d'intérêt la proposition de prolonger la ligne 3 jusqu'au littoral et pourquoi pas en direction de l'aéroport".

En revanche, la construction de la 5e ligne entre Lavérune et Clapiers via Montpellier est suspendue. En effet, Jean Saurel a demandé, en mai 2014, un moratoire sur le tracé. Cette ligne, bien qu'ayant obtenu la déclaration d'utilité publique, a créé des controverses, notamment dans la partie ouest. De plus, certains projets d'urbanisation initialement prévus n'ont pas été validés. Ce qui oblige de revoir à la baisse les perspectives de fréquentation de cette ligne. "L'urbanisation et le développement des transports publics doivent impérativement être concomitants", insiste Isabelle Vianiel. Actuellement le réseau de tramway s'étend sur 59 kilomètres et compte 4 lignes. Par ailleurs, TaM gère 36 lignes de bus, 400 vélos en libre-service, 1800 à la location et 17 parking relais.

En 2013, la fréquentation des transports collectifs s'est établie à 300 000 voyages par jour. "Aujourd'hui, 75% des habitants de l'agglomération sont à moins de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun. Nous travaillons donc pour savoir comment et jusqu'où aller pour desservir des populations qui sont mal ou pas desservies".